

Semaine du 16 septembre 2024

À LA UNE



JOP 2024 : retours d'expérience partagés avec le préfet, secrétaire général de la zone de défense et de sécurité de Paris sur la logistique

La DGITM, la CGF, LLC et l'Union TLF, qui s'étaient pleinement mobilisés dans le cadre de LUJOP sur l'élaboration puis la mise en œuvre des règles de circulation applicables aux acteurs de la logistique pendant les JOP 2024, ont été conviés le 19 septembre par Serge Boulanger, préfet et secrétaire Général de la Zone de Défense et de Sécurité de Paris, à **partager un retour sur expérience du travail effectué et des conditions dans lesquelles les entreprises ont dû assurer la poursuite de leur activité.**

La méthode, qui s'est appuyée sur une approche concertée entre le public et le privé, entamée dès février 2023 et menée sans *a priori*, posture, ni contrainte de part et d'autre de la table, apparaît comme un exemple à suivre. Sans conteste, cette méthode a concouru à ce que les dispositions prises sur le fond soient pragmatiques et opérationnelles. Le fait que les entreprises aient été informées et associées au fil de l'eau, en miroir comme l'a fait la CGF, aux différentes phases d'élaboration des règles du jeu, a permis de se projeter et d'anticiper.

Les outils numériques déployés par LLC (filiale de la CGF) dans le cadre du programme InTerLUD+, coconstruits avec des entreprises pilotes, ont été plébiscités par les entreprises qui les ont utilisés – plus de 4500 véhicules ont été identifiés sur la plateforme Joptimiz. La concertation anticipée, l'information régulière des entreprises et le déploiement d'outils numériques ont ainsi permis, de façon globale, la poursuite des activités de la logistique du quotidien sans dégradation de la qualité du service. Oubliés les dysfonctionnements afférents aux conditions d'accès dans les périmètres de sécurité que les entreprises ont pu rencontrer les premiers jours des JO et qui ont été rapidement corrigés ! Les participants

sont convenus qu'il fallait désormais voir dans quelles conditions et pour quels usages il serait possible de capitaliser sur cet acquis.

INSTITUTIONNEL



Périphérique à 50km/h : la CGF appelle à ralentir sur le sujet

La CGF se joint aux organisations professionnelles du secteur du transport routier de marchandises et de la logistique **qui déplorent l'annonce par la maire de Paris, Anne Hidalgo, de la nouvelle limitation de vitesse sur le périphérique parisien à 50 km/h à compter du 1er octobre.**

Cette restriction, annoncée à la sortie des JOP 2024, à peine quelques semaines avant sa mise en place, et imposée sans concertation, constitue une nouvelle contrainte qui viendra bouleverser et freiner les activités de livraison des entreprises du commerce de gros.

110 000 poids lourds circulent au quotidien sur le périphérique, souvent de nuit ou très tôt le matin, pour approvisionner les clients professionnels et commerces d'Île-de-France. En modifiant ainsi les règles de circulation, c'est l'ensemble des plans de transport franciliens des entreprises et de leurs partenaires logistiques qui est impacté. La durée des trajets est allongée pour les tournées et les acheminements, avec d'inévitables surcoûts à répercuter sur toute la chaîne.

La limitation de vitesse à 50 km/h sur le périphérique est par ailleurs une mesure dont le bénéfice environnemental serait très discutable, les émissions de polluants étant les plus fortes dans les bouchons à l'occasion des redémarrages.

La CGF appelle donc les pouvoirs publics à prendre le temps de la réflexion et de la concertation pour convenir de règles tenant compte des réalités logistiques des entreprises grossistes franciliennes, qui constituent un maillon essentiel de l'activité économique.

La Confédération est ouverte à la discussion collective, avec discernement, sans posture et en appelle au bon sens pratique, économique et environnemental pour maintenir la limitation à 70 km/h pour les véhicules professionnels affectés au transport de marchandises sur la période de nuit.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES



La CGF propose un webinaire dédié aux documents commerciaux

Après un premier webinaire consacré aux filières REP et auquel a assisté une quarantaine de participants, le cycle lancé à la rentrée se poursuit avec un **nouveau webinaire portant cette fois sur les documents commerciaux.**

Présenté par Pierre Perroy, directeur des affaires économiques et fiscales, l'objectif de ce webinaire sera de passer en revue les documents commerciaux et de faire le point sur la réglementation y afférente ainsi que leurs impacts juridiques.

Le webinaire est réservé aux fédérations et entreprises adhérentes à la CGF.

Pour plus d'informations : p.perroy@cgf-grossistes.fr



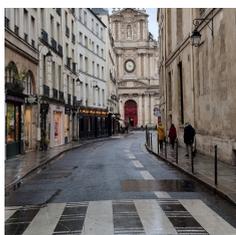
Cérémonie des FEEF d'or : les relations commerciales en toile de fond

La CGF a participé à la cérémonie des FEEF (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France) d'or au Casino de Paris, en présence de la ministre Agnès Pannier-Runacher, qui a ouvert la 26ème cérémonie et de la députée Anne-Laure Babault.

Léonard Prunier, le président, a rappelé les chiffres des entreprises adhérentes et exprimé sa préférence pour **un choc de simplification des règles applicables aux relations commerciales et au dialogue, plutôt qu'une énième version d'EGAlim**. S'en est suivi la remise des FEEF d'or qui récompense les meilleures collaborations entre acteurs de l'alimentation.

[Accédez à la liste des lauréats ici.](#)

TRANSPORT & LOGISTIQUE



ZTL : la CGF appelle à la co-construction et non à la précipitation

La CGF a participé au premier comité de suivi de la future zone à trafic limité (ZTL) dans le cœur (1er, 2e, 3e et 4e arrondissements) de Paris le 20 septembre à la Mairie de Paris. Cette réunion fait suite à la délibération du conseil de Paris du 22 juillet qui a reconnu l'intérêt général de la ZTL et contre laquelle le GATMARIF (Groupement des activités de transport et de manutention de l'Île de France), dont la CGF est membre, a exercé un recours au début de cette semaine. Si la Mairie de Paris a confirmé son intention de créer cette ZTL d'ici mi-octobre 2024 - avec une phase pédagogique de 6 mois - elle est en revanche restée muette sur les modalités pratiques et opérationnelles de sa mise en œuvre et de son contrôle. Après avoir regretté une absence de concertation préalable qui n'a pas permis d'évaluer les impacts sur les mouvements de marchandises, la CGF a appelé la Mairie à s'inspirer de la méthode retenue pour les JOP 2024 pour associer étroitement les professionnels afin de coconstruire, en détail et dans une optique opérationnelle, les règles de fonctionnement de la ZTL. La Mairie a marqué son accord pour cette approche en créant un groupe de travail consacré au transport de marchandises.



CTLUD : renforcer la collaboration public/privé

Le comité technique des acteurs économiques de la logistique urbaine (CTLUD), co-animé par l'Union TLF et la FNTR, s'est réuni le 16 septembre **en présence de Franck Dhersin, sénateur du Nord et animateur du CTLUD des acteurs publics.**

Les deux comités sont convenus de renforcer leur collaboration en partageant et en confrontant leurs points de vue sur des sujets stratégiques :

- celui des zones à trafic limité (ZTL),
- celui de la gouvernance de la logistique et de l'étendue des compétences qui pourraient être dévolues aux collectivités derrière la notion d'autorités régulatrices de la logistique. La CGF est particulièrement vigilante sur le sujet.

La réunion a également permis de partager un point d'avancement de la transformation des aires de livraison en aires de stationnement logistique, des trois programmes CEE InTerLUD, Colisactiv et Marguerite, et des groupes de travail « multimodalité » et « réseaux d'avitaillement », dont les conclusions sont attendues pour la fin de l'année.



Confédération des
Grossistes de France

Commission transport & logistique de la CGF : focus sur la décarbonation

C'est en présence d'une quinzaine de participants que la commission transport & logistique s'est réunie le 17 septembre afin de poursuivre sa réflexion **sur l'élaboration d'une trajectoire de décarbonation de la logistique et de la mobilité des entreprises du commerce de gros.**

Les travaux s'inscrivent dans la perspective de maintenir la mobilisation des entreprises en faveur de la décarbonation et de rappeler les conditions devant être réunies pour la faciliter et l'accélérer. Les travaux de la commission devraient être présentés aux membres du Bureau exécutif de la CGF du mois de novembre.



OCCITANIE CLUSTER LOGISTIQUE

Concours : "les défis du transport durable 2024 en Occitanie"

TENLOG, le cluster logistique régional, lance son concours « Les défis du transport durable en Occitanie » en co-patronage avec ECO CO2, partenaire du programme EVE piloté par l'ADEME.

Les acteurs du commerce de gros en Occitanie, exploitant une flotte de véhicule de transport de marchandises et engagées volontairement dans le transport durable, ont donc toute leur place pour participer et tenter de gagner un des prix mis en jeu (1 000 à 8 000 €).

Les entreprises lauréates et leurs initiatives seront mises en valeur dans un Livret des pionniers, largement diffusé auprès de l'écosystème de la région.
Inscription avant le 11 octobre au concours ici.



La CGF partenaire de TOP TRANSPORT

La Confédération est partenaire de **l'événement Top Transport Europe, rendez-vous d'affaires des chargeurs européens, qui se tiendra les 16 & 17 octobre 2024 à Marseille.**

Top Transport réunit chaque année les donneurs d'ordres aux transports de fret qui sont en recherche de solutions dans les domaines des transports routiers, ferroviaires, fluviaux, maritimes et aériens, de la logistique/entreposage et de la douane, et/ou qui souhaitent élargir leur portefeuille de fournisseurs. Il s'adresse principalement aux directeurs transport & logistique, directeurs douanes, responsable achats transport et logistique...

Le format : des rendez-vous d'affaires ultra-qualifiés programmés en amont et un cadre business propice aux échanges.

En 2024, l'événement avait réuni 330 chargeurs et 150 partenaires pour 3 500 rendez-vous en *one-to-one* et 10 conférences ou ateliers.

En tant que partenaire de l'événement, la CGF dispose de conditions d'accès privilégiées, Pour plus d'infos, contactez Christian Rose : c.rose@cgf-grossistes.fr

ENVIRONNEMENT



CSRD : un guide pour plus de visibilité

Depuis le 1^{er} janvier 2024, certaines entreprises sont soumises à la **directive CSRD et à l'obligation de publication d'un rapport de durabilité**. Viendront ensuite d'autres étapes avec des entreprises qui découvriront totalement cet exercice de publication. Pour les accompagner et les aider dans la compréhension de la complexité des normes publiées par l'EFRAG, le MEDEF travaille actuellement sur **un guide qui sera divisé en 4 volets** : une partie portant sur la conduite du projet de durabilité, puis 3 parties portant sur les thématiques environnementales, sociales et liées à la gouvernance. Il sera présenté lors de la Semaine de l'Entreprise Responsable et Inclusive (SERI) du 14 au 18 octobre 2024, organisée par le MEDEF.

La CGF participe aux comités de relecture et aux réunions d'avancement.

La Commission environnement de la rentrée s'est déroulée le 13 septembre dernier. Avec autant de fédérations que de professionnels, les discussions ont été riches autour des thématiques suivantes : **la future filière REP des Emballages Industriels et Commerciaux (EIC), la CSRD et le réemploi**. Toujours dans l'attente de textes réglementaires concernant la première thématique, la Commission a convenu d'avancer sur d'autres obligations qui pèsent sur les entreprises notamment la publication du rapport de durabilité (dès cette année pour certaines) et le réemploi des emballages (pour la plupart). La prochaine Commission se tiendra autour d'un petit déjeuner à la CGF **le vendredi 13 décembre à 9h30 et sera consacrée à la CSRD** avec l'intervention d'un expert sur le sujet. Pour plus d'informations, contactez Nathalie Fussler : n.fussler@cgf-grossistes.fr

COMMUNICATION

La CGF a tenu le 17 septembre sa **Commission communication de rentrée sous la présidence d'Alain Landec**, Président de la FEDA et membre du Bureau exécutif de la CGF. Ce premier rendez-vous depuis l'élection de la nouvelle gouvernance de la Confédération en juin dernier, a été l'occasion pour Alain Landec et Fanny Pollet de rappeler les objectifs de cette commission qui se réunit 3 fois par an pour échanger sur la communication de la CGF et du commerce de gros, sur la communication interne à destination des 30 fédérations, et de partager des bonnes pratiques entre pairs. Plusieurs nouveaux formats d'outils et de rendez-vous à destination des adhérents ont été lancés en cette rentrée : webinaires thématiques et pratiques d'une heure, guides techniques, infographies...

Au niveau du département communication, **trois outils collaboratifs** vont être partagés aux fédérations : liste de prestataires, panorama évènementiel, calendrier des événements CGF et des fédérations.

Sur le terrain des relations médias, **le « grand » rendez-vous de rentrée est prévu mardi prochain avec la tenue d'un petit-déjeuner presse** auquel sont attendus une quinzaine de journalistes de la presse professionnelle, économique et généraliste.

L'occasion pour Stéphane Antiglio, président de la CGF, de dresser un bilan des Jeux olympiques de Paris et de rappeler le rôle des grossistes dans le succès de l'événement.

La CGF est partenaire, pour la deuxième année, de l'évènement organisé par le cabinet Diamart "Distribution professionnelle" (anciennement Négoce connecté).

Après des années marquées par des pénuries et des crises, la distribution professionnelle doit adresser de nouveaux défis : révolution data et technologique, enjeux de la RSE... Au-delà des différences sectorielles, tous les acteurs du « BtoMany » sont concernés par les mêmes défis.

Résolument opérationnelle, l'édition 2024 sera centrée autour du comment et les solutions concrètes : l'évènement sera tourné autour d'ateliers, qui pourront privilégier les échanges d'expérience.

Plusieurs acteurs du commerce de gros interviendront lors des plénières (Pomona, Socoda, Rexel, Sonepar, Legallais...).

Stéphane Antiglio, président de la CGF, clôturera l'évènement à 16h40 avec une keynote qui reviendra sur les défis auxquels sont confrontés les acteurs de la distribution professionnelle, ainsi que sur les thématiques abordées dans l'après-midi (marketing BtoB, marketplaces, change management...)

EMPLOI & FORMATION



Le commerce de gros fait un pas de plus vers les jeunes en quête d'emploi

La CGF a contribué à l'élaboration **d'un accord cadre de partenariat avec l'union des missions locales**. Cet accord a été signé par l'OPCO AKTO, la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), l'union des missions locales et la branche des commerces de gros lors d'un évènement qui s'est tenu le 18 septembre.

En ligne de mire, le développement du recrutement des jeunes dans les entreprises des commerces de gros via la découverte des activités et l'orientation vers les métiers du secteur par les jeunes accompagnés par les missions locales.

LA VIE DES FÉDÉS



Chapeau bas, Gino Catena !

Une délégation CGF était présente le 19 septembre à Rungis pour assister à la remise des Insignes de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite Agricole à Gino Catena, figure de Rungis, et président des fédérations UNIGROS et FENSCOPA.

Cette décoration lui a été remise par le président du Marché de Rungis, Stéphane Layani, et en présence de Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture.

Stéphane Layani a retracé le parcours de Gino Catena, un exemple de « réussite à la française » en rappelant qu'il avait commencé tout jeune « en portant des palettes » et qu'il dirige désormais la société Avigros, qui emploie plus d'une centaine de collaborateurs et représente plus de 60% du marché du gibier et de la volaille du MIN. « Figure emblématique du marché de Rungis, « star au chapeau », expert du domaine avicole, ardent défenseur des terroirs, « Gino Catena est un homme de conviction, d'engagement et de passion ».

Après avoir chaleureusement remercié ceux qui l'ont accompagné dans son parcours, Gino Catena a rappelé les nombreux défis auxquels est confronté le secteur avicole et insisté sur le fait que le métier de grossiste doit continuer à se professionnaliser.

PARTENAIRES



Soirée des partenaires sociaux de l'OCIRP : les arts premiers comme témoignage

La CGF a participé à la **soirée annuelle des partenaires sociaux organisée par l'OCIRP** au musée du Quai Branly, à l'invitation de Marie-Anne Montchamp, directrice générale de l'OCIRP, Pierre Mie, président, et Jacques Techer, vice-président.

La visite du musée était axée sur la manière dont les arts premiers témoignent de la différence, de la fragilité et du handicap : des thématiques qui tiennent à cœur à l'OCIRP. Pour rappel, dans le cadre de la branche des commerces de gros, les échanges avec l'union OCIRP portent actuellement sur la rente éducation.



Prenez la main sur
votre **espace client**
entreprise !

AG2R LA MONDIALE : Un espace client en ligne dédié pour les salariés

Dans le cadre du régime de protection sociale spécifique à la branche professionnelle des Commerces de gros, AG2R LA MONDIALE met à disposition de ses assurés un espace privé et sécurisé d'accompagnement quotidien. Simple d'utilisation, cette interface claire et intuitive, a été conçue pour permettre de gagner du temps et de faciliter les démarches administratives.

Que vous soyez représentant d'une entreprise ou tiers déclarant, AG2R LA MONDIALE propose un espace connecté pour être accompagné 24h/24, 7j/7 et retrouver l'ensemble des contrats santé prévoyance et réaliser des actes à distance.

Grâce à cet espace client, vous bénéficiez de nombreux services en ligne pour simplifier vos démarches et consulter vos informations partout et à tout moment.

L'espace client AG2R LA MONDIALE offre également de nombreux avantages pour vos salariés, notamment l'affiliation des ayants droit et/ou choix des options facultatives, l'envoi simplifié de facture, de décompte ou de devis, des alertes en temps réel pour les remboursements, et la réédition des cartes de tiers payant.

Découvrez le détail des garanties prévoyance santé sur l'[espace dédié à la CCN 3044](#).

CGF **CAMPUS**

Formations à venir - CGF CAMPUS



Découvrez les formations CGF CAMPUS proposées en 2024 en format mixte (présentiel/ distanciel)

Mardi 19 novembre 2024 - 9h30/17h00 :

ENVIRONNEMENT - Grossiste : entre obligations réglementaires et démarches volontaires, faire de la RSE une opportunité

Mardi 26 novembre 2024 - 9h30/17h00 :

SOCIAL - Maîtriser les dispositions de la CCN des commerces de gros 3044

[Rendez-vous sur le site de CGF Campus](#)

L'agenda CGF

 Le 23.09.2024

ZePros Awards de la Restauration

 Paris (75)

 Le 24.09.2024

Petit-déjeuner presse de la CGF

 Paris (75)

 Le 24.09.2024

Apéritif de rentrée des fédérations au Chai Brogniart

 Paris (75)

 Le 24.09.2024

Webinaire AG2R sur les retraites

 Paris (75)

 Le 24.09.2024

CMP de la CCN papiers-cartons

 Paris (75)

 Le 25.09.2024

**Comité droit de la commande
publique du MEDEF**

 Paris (75)

 Le 25.09.2024

**Club parlementaire Agriculture et
alimentation**

 Paris (75)

 Le 25.09.2024

**Comité fiscalité écologique du
MEDEF**

 Paris (75)

 Le 25.09.2024

Conseil d'administration AKTO

 Paris (75)

 Le 25.09.2024

Bureau exécutif de la CGF

 Paris (75)

 Le 26.09.2024

**Commission paritaire de la CCN
de l'import export**

 Paris (75)

 Le 26.09.2024

**Conférence du MEDEF « Entreprise et contentieux : de nouveaux enjeux à
maîtriser »**

 Paris (75)

 Le 26.09.2024

 Le 26.09.2024

Comité stratégique du SITL

 Paris (75)

COPIL EVE

 Paris (75)

 Le 26.09.2024

Visite d'entreprises de la Délégation aux entreprises du Sénat

 Wissous et le Plessis-Pâté (91)

Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux



CGF
Confédération des
Grossistes de France



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-grossistes.fr.